

 <p>anteagroup Maître d'œuvre</p>	<p align="center">Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du Ru des Anorelles dans le centre-bourg d'Anor (59)</p> <p align="center">Syndicat Intercommunal de Gestion du Bassin Versant de l'Oise Amont</p>	<p align="center">Compte rendu de chantier</p> <p align="center">RC 5</p>
---	--	---

COMPTE RENDU

Réunion de chantier du 29/10/2014

Participants

Etat : P : présent, A : absent,

Structure	Nom et init. prénom	Tél.	Fax	Adresse courriel	Etat	Diffusion à	
MO	Synd. SIABOA	PREDHOMME R.			raymond.predhomme@laposte.net	P	x
		BAILLEUL B.			bernard.bailleul@ville-anor.fr	P	
		HUTIN P.			philippe.hutin@wanadoo.fr	A	
		DUDIN J.			syndic.siaboa@akeonet.com	A	
Moe	Antea Group	MOLINARI R.	06.88.53.20.65		regis.molinari@anteagroup.com	A	x
		KOESTEL G.	06.19.19.65.12		guillaume.koestel@anteagroup.com	P	x
E	Ent. IDVERDE	BRUYERRE C.	06.76.86.68.43		christophe.bruyerre4@orange.fr	A	x
AMO	USAGMA	FAUVEL M.	03.23.20.36.74		union-des-syndicats@griv.fr	P	x
	Commune d'ANOR	PERAT J-L.			contact-mairie@anor.fr	A	x
		BAILLEUL B.			bernard.bailleul@ville-anor.fr	P	x
		PECQUERIE S.			samuel.pecquerie@ville-anor.fr	A	x
	Commission tvx	FRAILLON M.			fraillon.gm@orange.fr	A	x
		GUILLAUME P.				A	x
	DDTM	DELPYERRE J.	03.28.03.84.19		johnny.delpierre@nord.gouv.fr	A	x
	Agence de l'Eau Artois Picardie	MALBRANCQ J.			J.malbrancq@eau-artois-picardie.fr	A	x
	CG59	LEDDA C.			carole.ledda@cg59.fr	P	x
	Voirie Départementale	FOUQUART G.			gerard.fouquart@cg59.fr	A	x
	Entente Oise Aisne	HOUDAYER O.			houdayer.eptboise@orange.fr	A	x
	Feder. Pêche 59	KLEINPRINTZ G.			gildas@peche59.com	P	x

Ordre du jour

- Travaux de reprise des berges en amont du pont de la D156, recharge granulométrique en amont du pont de la D156, banquettes en enrochements cimentés, comblement de la fosse aval et pré-barrage, planning et délais.

Pièce(s) annexe(s)

Débits des Anorelles mesurés à Anor (« rapport d'étude », 2008, Eco Environnement Ingénierie).

Prochaine réunion

Mercredi 5 Novembre 2014 - 14h30

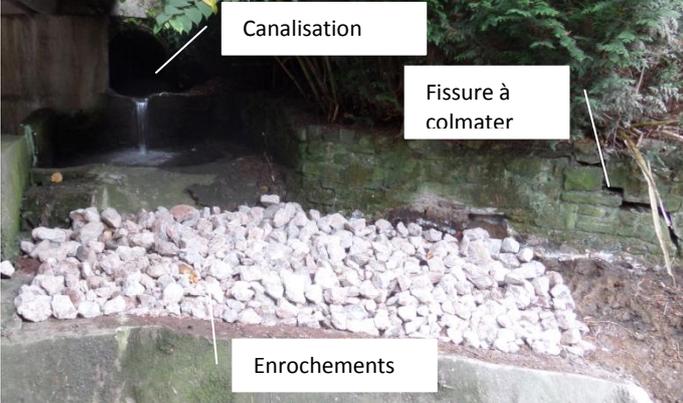
Planning prévisionnel

Fin semaine 44 : finition des travaux nécessitant l'assèchement du ru des Anorelles (reprise des pieds de berge en amont du pont de la D156, banquettes en enrochements cimentés).

NB : le présent procès-verbal, établi à partir des notes prises lors de la réunion mentionnée, est considéré comme définitivement approuvé, s'il n'a pas fait l'objet d'observations dans un délai de 4 jours après sa réception (à date de l'envoi par email).

N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
1	<i>Documents remis / à remettre</i>	Documents remis en réunion Documents à remettre <ul style="list-style-type: none"> - Chiffrage des enrochements de berge - Planning prévisionnel des travaux de fin de chantier 	IDVERDE	Semaine 44
2	<i>Remarque(s) sur le précédent compte-rendu</i>	-	-	-
3	<i>Préparation des travaux</i>	<u>Divers :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le batardeau en amont du pont de la D156 a été imperméabilisé par la mise en place d'argile ; 		

Batardeau amont imperméabilisé

4	Travaux	<p>Enrochements de berges en amont du pont de la D156</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des enrochements ont été mis en place en haut de berge droite (au droit des joues béton) afin de limiter l'érosion du haut de talus due au rejet de la canalisation ; ▪ le muret existant dans le prolongement des tunages bois présente d'importantes dégradations. Il ne sera pas déposé sur le linéaire fissuré (pour causes de stabilité du talus) ; ▪ Les fissures majeures seront colmatées ;  <p>Muret en pierre dans le prolongement des tunages bois et enrochements</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les purges en amont direct du radier béton du pont ont été réalisées. Les enrochements de type 30/150mm restent à mettre en place ; ▪ Les matériaux seront lavés avant mise en œuvre ; ▪ Les sédiments initialement présents dans le fond ont été recouverts par des matériaux issus du batardeau amont. Ils sont a priori toujours en place (pas de curage effectué). Une recharge granulométrique de type 30/150 sera éventuellement à prévoir en fonction des sédiments réellement conservés ; ▪ Le tunage bois ainsi qu'une partie des joues béton ont été déposés ; ▪ Les travaux de terrassement pour reprise des berges ont débuté ; ▪ Les berges ont été terrassées de manière propre et uniforme avant mise en place des enrochements végétalisés ; ▪ Ont été mis en place sur les deux berges, sur les premiers linéaires en amont du pont : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le géotextile bi-dimensionnel (sur 4 couches d'épaisseur) ; ○ Les enrochements en pied de berge (sur deux « rangées »). Les enrochements utilisés sont les éléments les plus grossiers de la granulométrie 300/600mm. Des éléments plus fins ont été mis en place entre les plus gros blocs ; ○ des enrochements plus fins, pour protéger la partie supérieure des berges ; ○ La géogrille, permettant d'assurer la stabilité des berges. Elle présente une structure tri-dimensionnelle pour permettre un meilleur enracinement des semis ; ○ Le géotextile coco ainsi que la terre végétale. ▪ Le niveau d'eau moyen dans le lit mineur atteindra approximativement le haut de la première rangée des enrochements en pied de berges ; 	IDVERDE	Semaine 45
			IDVERDE	Semaine 45

<p>4</p>	<p>Travaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La fixation finale de la géogrille ainsi que du géotextile coco restent à réaliser. Une tranchée d'ancrage en haut de berge sera réalisée afin de bien fixer le géotextile coco ; ▪ La transition entre les enrochements végétalisés et les joues béton en place est en cours d'étude ; ▪ Les travaux de terrassement ainsi que la pose des enrochements en pieds de berge seront finalisés d'ici la fin de semaine 44 ; <div style="text-align: center;">  </div> <p><u>Banquettes en enrochements cimentés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le radier béton a été découpé au droit de la fosse de repos sur plus de 20cm d'épaisseur. Une sur-largeur de 3cm a minima a été respectée autour de la fosse (afin de permettre un enrobage correct de la structure en place) ; ▪ Le fond a été rainuré de manière aléatoire ; (manque de visibilité lors de la réunion à cause des boues accumulées, issues du batardeau amont) ; ▪ La réalisation des banquettes en enrochements cimentés en rive droite a débuté. Les largeurs de 60cm en aval de la fosse et 20cm en amont ont été respectées. La granulométrie des blocs est adaptée. Les tiges en fer ont été implantées afin d'améliorer la fixation des banquettes ; ▪ Les banquettes présentent une surface non lisse (enrochements dépassant du mortier). Cependant, plus d'irrégularités dans la forme des enrochements auraient été attendues ; ▪ L'entreprise veillera à utiliser des blocs moins réguliers pour le reste des banquettes à réaliser. De plus, elle n'hésitera pas à faire varier légèrement (+/- 10cm) la largeur des banquettes (sur les linéaire où la largeur initialement prévue est 60cm) afin de constituer des « micro abris » pour la population piscicole ; 	<p>IDVERDE</p>	<p>Semaine 44</p>
			<p>IDVERDE</p>	<p>Semaine 45</p>

4	Travaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'entreprise tentera de piquer aléatoirement et ponctuellement des enrochements dans radier béton (par l'intermédiaire de tiges en fer), afin de créer des irrégularités supplémentaires dans l'écoulement ; ▪ Les banquettes seront finalisés d'ici la fin de semaine 44 ;  <p>Fosse en aval du pont de la D156</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucun matériau supplémentaire n'a été apporté pour le comblement de la fosse entre la semaine 43 et la semaine 44 ; ▪ Le fond comblé devra présenter une forme profilée afin de guider préférentiellement les écoulements au centre du lit mineur, sur une largeur d'environ 4m. Ce profilage sera mis en place de manière cohérente vis-à-vis du tracé du lit mineur à l'aval. <p>Pré-barrage en aval du pont de la D156</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La hauteur du pré-barrage devra être réglée de manière à obtenir une hauteur d'eau de 20cm sous le pont pour un débit d'étiage ; ▪ Un débit de 250 m³/h (source : document en annexe, fournit par l'entreprise) devra être maintenu dans le cours d'eau afin de procéder au réglage de la hauteur du pré-barrage. La présence du maître d'œuvre sera requise afin de procéder à l'ajustement des blocs et de la ligne d'eau. 	IDVERDE	Semaine 44
4	Délais et planning	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Kleinpritz a informé M. Fauvel que la DDTM ne semblait pas disposée à accorder la dérogation pour prolongation de la durée des travaux. ▪ Dans le cas de non obtention de la dérogation, l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> ○ ne sera pas en mesure de réaliser les caissons en bois végétalisés en aval du pont de la D156 ; ○ finalisera dans les plus brefs délais la réalisation des travaux de rétablissement de la continuité écologique (banquettes en enrochements cimentés, comblement de la fosse et réalisation du pré-barrage en aval du pont de la D156, reprise du linéaire de berges en amont du pont de la D156 et arasement du seuil du pont de la rue Fostier Bayard) ainsi que la remise en état du site. ▪ L'entreprise fournira un planning détaillé mis à jour de fin de travaux. 	IDVERDE	Semaine 45